

[Imprimer](#)[Envoyer par E-Mail](#)[Fermer](#)

La commune s'achemine vers un partenariat régional pour assurer la promotion touristique du C'1/2ur de La Côte.

Rolle Le tourisme se tourne vers Nyon



L'Association des intérêts du C'1/2ur de La Côte a voté le 24 février dernier le principe de sa dissolution. En plus de l'office du tourisme elle gérait le camping et les événements festifs de Rolle. Archives La Côte

d'entreprendre cette réflexion, il faut tourner la page de l'AICC. D'autant que, comme le rappelle un autre membre du comité provisoire, Michel Seyssel, malgré de nombreuses sollicitations, personne n'a souhaité reconstruire une société locale de développement pour succéder à l'AICC.

L'assemblée générale de l'AICC se prononcera mercredi sur le bilan de sa liquidation. *La messe est dite*, confie Daniel Belotti. *Les chiffres parlent d'eux-mêmes, l'AICC n'est pas viable. Et le principe de la dissolution a déjà été voté par l'assemblée du 24 février.*

Michel Seyssel souligne que *ceux qui ont 1/2ouvré en son sein étaient désintéressés et ont fait de belles choses. Il faut leur rendre hommage mais admettre que l'ère du bénévolat touche à sa fin.* Le municipal perrolan espère surtout que *les débats de mercredi s'en tiendront aux comptes de l'AICC. Car cette assemblée ne peut pas être le lieu du débat politique sur l'avenir de l'Office du tourisme (OT).* Pour mémoire, en plus de l'OT, l'AICC gérait le camping des Vernes et les événements festifs rollois.

JULIEN LELONG

rolle@lacote.ch

[Imprimer](#)[Envoyer par E-Mail](#)[Fermer](#)